

DEPARTEMENT  
DE L' EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20200306-D2020-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

LE : 02/03/2020

Séance du Vendredi 06 Mars 2020

**DATE D'AFFICHAGE**

LE : 10/03/2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 9

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 Mars 2020 s'est réuni en session ordinaire publiquement en Mairie de Ste Geneviève lès Gasny le Vendredi 06 Mars 2020, à 19 heures, sous la présidence de : Mr BENY Marcel, Maire.

VOTANTS : 10 pour

ABSENT(S) : 2

POUVOIR : 1

Étaient présents : Mme. JAUMOTTE Caroline, M OSZCZYPALA Stéphane M BOIROU Thierry, Mme ISAMBOURG Silvana, Mme SALAUN Armelle, M BRISSONNET Sylvain, M. BOUILLON Georges, M.DELANNOY Jean-Pierre.

Absents excusés : Mme RIGAUX Carine (pouvoir donné à M. BOUILLON), M. PARIS Thierry.

Secrétaire de séance : Mme SALAUN Armelle

**Objet** : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 (avec résultat du CCAS dissous au 31/12/2019 par délibération du 08/10/2019)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ce jour, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 211 347.06€

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

		EUROS
A	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	EXCEDENT :	58 602.71
	DEFICIT :	0.00
B	RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	
	EXCEDENT	151 292.43
	DEFICIT	0.00
<b>B1</b>	<b>RESULTAT DU CCAS dissous</b>	<b>Excédent :</b>
		1 451.92
C	RESULTAT A AFFECTER (=A+B)	211 347.06
D	solde d'exécution de la section d'investissement	
	EXCEDENT :	0.00
	DEFICIT :	43 607.79
E	Restes à réaliser de la section d'investissement	
	DEPENSES :	0.00
F	Restes à réaliser de la section d'investissement	
	RECETTES :	0.00
G	solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	
	EXCEDENT (+) de financement ou BESOIN (-) de financement	0.00
H	BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)	43 607.79
AFFECTATION DE C		
1	en réserves au copte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)	43 607.79
2	Affectation facultative complémentaire en réserves au 1068	0.00
3	Report en fonctionnement au compte R 002 (=C-H)	167 739.27
	Pour mémoire report en investissement au compte D 001 (=D) au compte R 001 (=D)	43 607.79 0.00

conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 06 mars 2020

Le Maire, Marcel BENY.

